



Informations de base	
2006/0146(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Transports par route et par voies navigables: élimination de contrôles aux frontières. Codification Subject 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		WALLIS Diana (ALDE)	21/06/2006
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil		Réunions	Date
	Affaires générales		2888	2008-09-15
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Service juridique		BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
01/08/2006	Publication de la proposition législative	COM(2006)0432 	Résumé
05/09/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
11/12/2006	Vote en commission, 1ère lecture		
11/12/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0459/2006	
14/12/2006	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0572/2006	Résumé
14/12/2006	Résultat du vote au parlement		
15/09/2008	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
22/10/2008	Signature de l'acte final		
22/10/2008	Fin de la procédure au Parlement		
14/11/2008	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2006/0146(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 071
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/39495

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE382.277	06/12/2006	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0459/2006	11/12/2006	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0572/2006	14/12/2006	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final	03627/2008/LEX	22/10/2008	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2006)0432 	01/08/2006	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1368/2006	26/10/2006	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Transports par route et par voies navigables: élimination de contrôles aux frontières. Codification

2006/0146(COD) - 01/08/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF: codification de la législation relative à l'élimination de contrôles aux frontières des États membres dans le domaine des transports par route et par voie navigable.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement 4060/89/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 concernant l'élimination de contrôles aux frontières des États membres dans le domaine des transports par route et par voie navigable. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Transports par route et par voies navigables: élimination de contrôles aux frontières. Codification

2006/0146(COD) - 22/10/2008 - Acte final

OBJECTIF: codification de la législation relative à l'élimination de contrôles aux frontières des États membres dans le domaine des transports par route et par voie navigable.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (CE) n° 1100/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant l'élimination de contrôles aux frontières des États membres dans le domaine des transports par route et par voies navigables (version codifiée).

CONTENU : le Conseil a adopté une version codifiée du règlement concernant l'élimination de contrôles aux frontières des États membres dans le domaine des transports par route et par voies navigables.

Le nouveau règlement se substitue aux différents actes incorporés dans le règlement (CE) n° 4060/89 du 21 décembre 1989, tout en préservant intégralement leur contenu.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 04/12/2008.

Transports par route et par voies navigables: élimination de contrôles aux frontières. Codification

2006/0146(COD) - 14/12/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant en 1^{ère} lecture le rapport de codécision de Diana **WALLIS** (ADLE, UK), le Parlement européen a approuvé sans modification la proposition de règlement concernant l'élimination de contrôles aux frontières des États membres dans le domaine des transports par route et par voies navigables (version codifiée).